

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole maternelle d'Yvrac
2 bis avenue de Gourrèges
33370
Commune : YVRAC

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2^{eme} TRIMESTRE

Date : jeudi 25 février 2021

Circonscription ENTRE DEUX MERS

Présidente - (directrice d'école) : Mme CEZARO

Inspecteur de l'éducation nationale : M. GAY

Présents : (visioconférence)

Equipe enseignante :	Mme LAFOSSE, Mme CHARRIER, Mme RUEFF, M. JORAND, Mme CEZARO.
Le maire ou son représentant :	Mme GOBILLARD : adjointe à l'enfance l'éducation et la jeunesse Mme REQUER : adjointe déléguée aux écoles
Les représentants de parents d'élèves :	Titulaires : M. BERTOLDI, Mme FLEURE, Mme LOPEZ NADAL Mme GILLES : co-présidente de l'APEY
DDEN :	Poste non pourvu
Invités (personnel municipal,...) :	Mme ALVES : ATSEM

Excusés : Mme BRISSON : maire, M. GAY : IEN, M. ZONARELLIS : enseignant remplaçant ZIL, M. BOBULSKI : 2^{ème} adjoint chargé des bâtiments, Mme BRUGIER : représentante de parents titulaire, Mme BARRAU : coordinatrice enfance et jeunesse, M. FERNANDEZ : directeur du Pôle enfance.

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaire de séance : Mme RUEFF

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève :

- **Activités Pédagogiques Complémentaires :** des petits groupes d'élèves de MS et GS sont pris en charge par les enseignantes de 13h20 à 13h50 sur la pause méridienne, un jour où ils mangent au premier service. Une autorisation pour l'année a été demandée aux familles. Ils peuvent être pris en charge par n'importe laquelle des enseignantes en fonction de leurs besoins.
En début d'année, sur ces temps d'APC, toutes les enseignantes accompagnent tous les élèves au moment du repas et les PS au moment de la sieste afin de faciliter les transitions et l'autonomie.
- **RASED :** le rôle du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté est de contribuer, avec les parents et les enseignants, à prévenir ou à réduire les difficultés (passagères ou durables) éprouvées par les élèves. Il n'y a pas sur notre école de maître chargé des aides pédagogiques ou rééducatives. Notre RASED ne comprend qu'une seule personne, Mme Boyer, psychologue scolaire que vous pouvez contacter par l'intermédiaire de l'enseignante de votre enfant, de la directrice ou directement au 05 56 06 81 05. Elle travaille sur un grand secteur et ne fait pas de suivi individuel d'enfants.
- **PPS :** un élève sur l'école bénéficie d'un Projet personnalisé de scolarisation. Ce type de projet est mis en place pour des enfants bénéficiant de prises en charge extérieures, il permet d'articuler les temps de scolarisation et d'interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales. Cet élève bénéficie d'un accompagnement par une AESH, Mme Darnige (Accompagnant(e) d'élèves en situation de handicap).

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance :

- Information préoccupante ou signalement au parquet : c'est le Président du Conseil Départemental qui est le chef de file de la Protection de l'Enfance. L'enfance en danger regroupe l'ensemble des enfants en risque et des enfants en danger caractérisé. Les parents assurent la protection de leur enfant, lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs responsabilités, la législation prévoit une protection administrative et une protection judiciaire.
En Gironde, la cellule départementale chargée du recueil, du traitement et de l'évaluation des situations préoccupantes s'appelle le CRIP33.
Le rôle de l'Education nationale est de contribuer au repérage et au traitement des situations de mineurs en danger ou en risque de l'être.
Le Directeur est responsable par délégation de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la mise en œuvre du Protocole Départemental de l'Inspection Académique de la Gironde : il centralise les éléments recueillis par les personnels de l'école et les personnels extérieurs intervenants dans l'école. Lorsqu'il a connaissance d'une situation d'enfant en danger, il sollicite l'assistant de service social du Conseil Départemental, la psychologue scolaire ainsi que le médecin lorsque son expertise est nécessaire. Cette équipe procède à une évaluation de la situation qui détermine les suites à donner : accompagnement par les services compétents, information préoccupante au CRIP33 ou signalement au parquet.
Dans le cas où l'auteur mis en cause est un personnel de l'école, le directeur alerte immédiatement l'IEN et lui adresse un rapport circonstancié.
- Le médecin scolaire : c'est le Dr Quien-Sarrazy du Centre Médico-Scolaire de Cenon qui intervient sur notre secteur, principalement pour la mise en place des PAI (Protocoles d'Accueil Individualisés) et qui peut faire des visites médicales des élèves de Grande Section, uniquement sur demande de l'enseignant.
- L'infirmière du collège de secteur : Mme Béart, infirmière au collège F. Mauriac, propose son aide aux écoles du secteur du collège de Sainte-Eulalie en fonction des besoins.
- Le médecin de PMI : il est basé à la MDSI de Cenon et fait les bilans des élèves de PS. Il s'occupe des enfants de 0 à 6 ans.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école :

- **Fête de Noël** : elle a été précédée de la découverte du calendrier de l'Avent collectif, des décorations collectives de l'école dont un sapin en boîtes à œufs en remplacement d'un sapin naturel habituellement fourni par la mairie dans le cadre de la sensibilisation des élèves au thème du développement durable. Le spectacle « Un jour Rodolphe » de la Cie du Petit Rien a été proposé le mardi 15 décembre en deux représentations dans le dortoir de l'école. Le Père Noël (masqué !) nous a rendu visite le jeudi 17 décembre et a offert en cadeaux collectifs des vélos et trottinettes achetés par les enseignants sur le budget mairie ainsi qu'une pochette de chocolats individuelle offerte par la municipalité que nous remercions. En raison du protocole sanitaire, il n'y a pas eu le traditionnel repas de Noël dans la salle de jeux de l'école avec les enseignants, des élus et représentants de parents d'élèves.
- **Ateliers décroisonnés sur le thème du développement durable** : tous les élèves de MS et GS répartis en six groupes ont participé tous les mardis après-midi à des activités menées par une enseignante ou une Atsem sur le thème du développement durable (traces écrites dans les cahiers/classeurs). Chaque atelier s'est déroulé sur deux mardis consécutifs.
- **Fête des rois** : le jeudi 21 janvier, nous avons fêté les rois sans les grands-parents comme les années précédentes dans les classes. Les enfants ont partagé la galette puis ont participé à des activités manuelles ou à des jeux sur le thème des rois.
- **Exposition et ateliers d'Odile Lahyani-Delaroche** : en janvier 2021, la médiathèque, le pôle enfance et l'école maternelle ont exposé les œuvres de cette artiste. Elle est venue rencontrer les élèves des écoles et du pôle enfance au cours d'ateliers pour faire découvrir son univers et ses techniques. Une œuvre a été réalisée à l'école par les élèves des classes 1 et 2, une deuxième œuvre a été commencée par les classes 3 et 4 et terminées par les classes de CP. Nous remercions les partenaires qui acceptent de mutualiser les projets et donc de diminuer les coûts.

b) Présentation et finalités des projets de classes et d'école

Tous les projets de classe ou d'école ont pour finalité, dans le cadre des programmes de l'école maternelle, et en lien avec notre projet d'école :

- d'offrir à tous les enfants un parcours culturel et artistique varié (expositions, ateliers d'artistes, projet littéraire, spectacle vivant, cinéma ...). En fonction des projets, ils sont tour à tour acteurs et/ou spectateurs.
- de permettre d'ouvrir l'école aux partenaires : parents d'élèves, grands-parents..., sur le temps de l'école ou dans le cadre des rendez-vous en famille,
- de faire des apprentissages autrement que dans sa classe avec son enseignante.

Parmi les projets prévus, il est fort probable que certains soient adaptés ou annulés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire :

- **Ateliers décloisonnés** : De nouveaux ateliers sur les thèmes du développement durable et de l'accumulation seront proposés à partir de la semaine prochaine sur la même organisation que les précédents. Les groupes ont été revus afin de limiter au maximum le brassage des classes.
- **Aroma thérapeute** : les 15 et 16 mars, Barbara Laborde intervient auprès de tous les élèves. Elle leur fera découvrir dans leur environnement proche des plantes sauvages utiles, elle fabriquera avec eux des onguents au plantain.
- **Fête du court-métrage** : l'école s'est de nouveau inscrite à cette manifestation qui permet de visionner dans les classes du 24 au 30 mars des petits films de qualité. La programmation retenue est « Donne-moi un la ! », quatre court-métrages où la musique et le cinéma se réunissent pour les 3-5 ans et « Mon zoo urbain » pour les 5-7 ans.
- **Carnaval** : l'APEY n'a pas l'autorisation de la municipalité de l'organiser sur la commune. L'équipe enseignante réfléchit à un moyen de proposer à tous les élèves un moment convivial à l'école dans le respect du protocole sanitaire, probablement le mardi 6 avril.
- **Ateliers financés par l'APEY** : L'association Zero Waste interviendra pour les élèves de GS sur le thème des déchets et du recyclage, le spectacle « La fée du Potager » sera proposé aux élèves de PS et MS pour une sensibilisation à la consommation de légumes de saison. Les dates sont à arrêter rapidement.
- **Margot Tardieu** : cette artiste qui travaille avec des matériaux de récupération exposera du 26 avril au 7 mai à l'école maternelle et animera des ateliers dans toutes les classes les 6 et 7 mai 2021.
- **Fête de l'école** : **toujours si les conditions sanitaires le permettent**, elle se déroulera le vendredi 18 juin à partir de 19h. Les parents dont la participation est indispensable seront conviés à une réunion d'information et d'organisation dont la date est à définir en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.
- **Yvrac plage** : les deux premiers jours de juillet seront consacrés à des ateliers sur le thème du sable et de l'eau, si l'organisation n'est pas incompatible avec le protocole sanitaire à ce moment-là.

c) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés :

- **Liaisons inter-degrés** :
 - Des conseils de maîtres hebdomadaires permettent de proposer et d'organiser des projets collectifs de la PS à la GS comme ceux décrits précédemment.
 - Les élèves de MS et ceux de GS de toutes les classes se retrouvent une fois par semaine pour des activités sportives au gymnase.
 - Des projets peuvent se dérouler sous forme de décloisonnement : travail sur le développement durable cette année.
 - Le projet de la fête de l'école est l'occasion de faire travailler ensemble les élèves des trois niveaux sous forme de décloisonnement et de tutorat des plus grands envers les plus jeunes.
- **Liaisons inter-cycles** :
 - Actions reconduites chaque année : les dates sont à déterminer au mois de juin, toujours en fonction du protocole sanitaire en vigueur et de la possibilité de brasser les élèves de classes différentes :
 - Visite de l'école élémentaire et d'une classe de CP par ½ classe sur une matinée au mois de juin : date à déterminer.
 - ½ journée sportive au gymnase avec tous les élèves de GS, de CP et de CP/CE1.
 - Actions ponctuelles : réalisation d'une œuvre commune avec l'artiste Odile Lahyani-Delaroche.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité :

- Un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé avant le 9 avril mais sera adapté en raison de l'impossibilité de brasser les groupes d'élèves. Les classes se rendront de manière échelonnée dans le lieu de mise à l'abri.
- Le deuxième exercice incendie a été réalisé le 4 février 2021 de manière inopinée. Les enfants ont été évacués en 2'30.

II) Bilan intermédiaire de la coopérative :

Rappel du solde du compte au 01/09/20 : 3641,32 €.

Il est rappelé que ce budget est alimenté par le don facultatif des familles en début d'année (998 €) ainsi que par le bénéfice réalisé lors de la vente des photographies scolaires (1285,20 €). Nous n'avons pas eu en 2020 la rentrée habituelle liée à la fête de l'école.

Depuis la rentrée de septembre, ce budget a été utilisé pour :

- cotisations reversées à l'OCCE et assurance : 245,10€
- galettes des rois (habituellement financées par le REAPP) : 55€
- achats divers pour des activités pédagogiques dans les classes : 739,91€
- Exposition et ateliers Odile Lahyani-Delaroche : 790€

Solde à ce jour : 4094,51€

L'équipe enseignante réfléchit à des actions susceptibles d'alimenter la coopérative scolaire comme une vente d'objets par exemple afin de continuer à financer des projets pour les élèves.

III) Budgets municipaux :

- sur le budget municipal alloué en **2020**, d'un montant de 8480 € (80 € x 106 élèves), 6840,09 € ont été dépensés : 237,61 € pour du mobilier, 1771,67€ pour du matériel pédagogique, 721€ pour du matériel de sport, 1880€ pour rémunérer des intervenants ou sorties, 1884,32 € pour des fournitures, 116,40 € pour du papier photocopieur, 130 € pour du transport, 99,09€ en pharmacie.
- Sur notre budget **2021** (80€ x 108 élèves) soit 8800 €, nous avons dépensé 1251,95 € dont 991.95 € en matériel pédagogique, 260€ en matériel de sport.

IV) Travaux :

- **Extérieur** : le portail et le portillon de l'entrée principale ont été repeints. Un devis a été réalisé pour le panneau signalant l'école maternelle.
- **Salle de jeux** : le placard supplémentaire a été installé, les murs ont été repeints.
- **Renouvellement des porte-manteaux** : pas de modèle trouvé pour le moment à un prix raisonnable permettant à chaque enfant d'accrocher son cartable et son manteau, nous continuons à chercher.
- **Renouvellement des ordinateurs dédiés aux Tableaux Blancs Interactifs** : nous remercions la municipalité qui a pourvu au remplacement des ordinateurs dans les quatre classes. Nous rencontrons des problèmes d'installation pour trois d'entre eux et la mairie est mobilisée pour y remédier, en espérant que cela ne soit pas lié à l'ancienneté des tableaux.

V) Rentrée 2021 : prévisions, inscriptions/admissions, accueil des nouvelles familles :

- **Les effectifs prévisionnels** à la rentrée 2021 : 35 PS, 46 MS et 36 GS soit un total de 117 élèves (29,25 en moyenne par classe sur 4 classes /23,4 en moyenne par classe sur 5 classes).
- **Accueil des nouvelles familles** : Comme chaque année, une demande de **rentrée échelonnée** sera faite auprès de M. GAY, Inspecteur de l'Education Nationale de notre circonscription. Si le protocole sanitaire le permet, une adaptation sera proposée pour les futurs élèves de PS au mois de juin. Une réunion d'information sera également organisée.
- A la rentrée 2021, le dispositif des classes de Grande Section allégées (24 élèves maximum) devrait rentrer en vigueur pour notre école et induire l'ouverture d'une cinquième classe.

MAIRIE

- I) **Inscriptions** : une information aux familles a été distribuée aux élèves de GS pour l'inscription au CP et affichée à l'entrée des deux écoles pour les autres niveaux. Elle est également publiée sur le site yvrac.fr.
Les parents ayant des enfants en âge d'être scolarisés à l'école maternelle (nés en 2018) devront inscrire leur enfant en mairie du 28 février 5 mars 2021 et prendre rendez-vous pour procéder à l'admission avec la directrice du 8 mars au 1^{er} avril.
- II) **Aménagement de la cour de récréation** : le jeu du drone a été installé sur la butte, une haie a été plantée au-dessus de la zone décaissée et du gazon semé en dessous.
Le toboggan de butte livré n'a pas pu être installé (alors qu'un poseur était présent lors de la commande) et sera retourné au fournisseur.
La balançoire double sur ressort n'a pas encore été installée car des pièces étaient manquantes.
M. Bobulski fera appel à une autre société pour trouver un nouveau toboggan de butte adapté au terrain.
- III) **Ouverture d'une cinquième classe** : la municipalité n'a pas d'autre solution que d'installer la classe supplémentaire dans l'actuelle salle dédiée aux sciences, arts plastiques et réseau d'ordinateurs dont l'aménagement a été tout juste terminé en fin d'année scolaire dernière. Nous ne savons pas pour le moment si cela est définitif. Des devis en concertation avec les enseignantes ont été réalisés pour l'aménagement de cette pièce en salle de classe.
- IV) **Qualité de l'air** : La pose de capteurs prévue le 16 novembre 2020 n'a pas été réalisée comme prévu suite à l'arrêt de travail du chef des services techniques en charge du dossier.

Fin du conseil d'école : 19h30

Prochain conseil d'école aura lieu le : jeudi 24 juin 2021

Fait à Yvrac, le 25/02/2021

la Directrice, Mme Cezaro
Présidente du Conseil d'Ecole



Le Secrétaire de séance, Mme Rueff

